

### LAVO SARL, Distributeur de l'appareil STELIS Un nettoyeur de prothèses dentaires par ultrasons.

La corrélation entre l'hygiène bucco-dentaire et la qualité de vie de la personne âgée n'est plus à démontrer. Les prothèses dentaires cherchent à restaurer un handicap, principale demande en odontologie gériatrique. Les nettoyages quotidiens et minutieux des prothèses sont indispensables au maintien de l'hygiène bucco-dentaire, les porteurs âgés, bien souvent maladroits ne les entretiennent pas, peu, ou mal. L'hygiène dentaire n'est pas intégrée systématiquement dans la prise en soin globale du patient ou résident. En milieu hospitalier, en maisons de retraite, à domicile, le personnel soignant n'est pas spécifiquement formé, et n'a matériellement pas de temps à consacrer à l'entretien des appareils dentaires.

La société LAVO SARL propose l'appareil STELIS, un nettoyeur de prothèses dentaires par ultrasons vendu auprès des personnels du domaine de la santé. Le nettoyage par ultrasons est l'unique méthode qui permet de pénétrer tous les recoins et cavités des pièces les plus complexes, et éliminer complètement les impuretés. L'appareil STELIS permet un nettoyage efficace dans un temps réduit de tous types de prothèses (8 min), dont la mise en marche et l'entretien sont rapides et aisés.

# STELIS®



L'appareil STELIS représente l'emplacement unique dans lequel doit se situer, la, ou les prothèses, lorsqu'elles ne sont pas en bouche.

Ceci évite les pertes, les casses et la détérioration des résines dentaires, qui si elles ne conservent pas leur taux d'hygrométrie, perdent leur résistance mécanique et deviennent poreuses, et sont donc colonisées plus facilement.

Afin de savoir quelle réglementation européenne s'applique à l'appareil STELIS et de mettre sereinement ce produit sur le marché, la société LAVO SARL a contacté le réseau Entreprise Europe Network Auvergne.

*« Suite au conseil en réglementation européenne de Madame Elisabeth Poorthuis et notamment l'interrogation par cette dernière du Point de Contact Produits (PCP) au bureau de la libre circulation des produits du Ministère du Redressement Productif, pour savoir si le produit était concerné par la directive 93/42/CEE (Dispositifs Médicaux), nous proposons notre appareil STELIS en toute sérénité aux personnels du domaine de la santé en garantissant une utilisation en toute sécurité ».*

Pour en savoir plus sur l'appareil STELIS : <http://stelis-dental.com/>

Pour en savoir plus sur le réseau Entreprise Europe en Auvergne : <http://www.een-auvergne.fr>